

DOSSIER

Climat,
le réseau Bio en Grand Est
se mobilise

page 6



PORTRAIT DU MOIS

Rencontre avec Mathilde CHRISTMANN
et Fabien THUILLOT, GAEC Ferme Les
Messicoles, céréaliers et floriculteurs bio
à Somme-Tourbe (51)

page 10

LE SOUTIEN À
L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE
INSUFFISANT

page 3

LES VICTOIRES
DE LA FNAB

page 5

LES ARBRES ET
ARBUSTES CHAMPÊTRES
COMPAGNONS DE VOS
CULTURES POUR LES
APPORTS D'AZOTE...

pages 12

EXPÉRIMENTER
LE TRAVAIL EN
COMMUN AVANT DE
S'ASSOCIER

page 13

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- Le soutien à l'agriculture biologique insuffisantp.3

NOTRE RÉSEAU

- Bio en Grand Est se déplace en Bretagne !p.4
- Les victoires de La FNAB .p.5

DOSSIER

- Climat, le réseau Bio en Grand Est se mobilisep.6

PORTRAIT

- Rencontre avec Mathilde CHRISTMANN et Fabien THUILLOT, GAEC Ferme Les Messicoles, céréaliers et floriculteurs bio à Somme-Tourbe (51)p.10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

- Les arbres et arbustes champêtres compagnons de vos cultures pour les apports d'azote...p.12
- Expérimenter le travail en commun avant de s'associer p.13
- Des huiles essentielles pour « soigner » les captages d'eau potable dégradésp.14

ANNONCESp.15

AGENDAp.16



François MARCHAND
Trésorier adjoint
de Bio en Grand Est

L'évolution climatique qui était encore mise en doute dans le début des années 2000 est bien à nos portes, pour ne pas dire dans la maison. Un souvenir d'un technicien agricole des années 80 qui nous aidait à lutter contre les mammites en élevage me revient. Son message fort était : AGIR VITE, FORT et BIEN.

Nous avons le devoir de rentrer en action, chacun à son niveau : consommateurs, artisans, industriels, distributeurs, commerçants et nous agriculteurs pour notre partie production. Chacun a son rôle dans la limitation de ses impacts climatiques.

Le réseau des agriculteurs BIO s'est mis à l'œuvre déjà depuis de nombreuses années. L'accélération des actions est en cours et va se renforcer en témoigne le dossier « climat » de ce numéro. Je ne vais pas énumérer tous les axes d'actions, l'important c'est que, chacun là où vous êtes, dans votre rôle vous devez changer une chose puis une autre et avancer dans un changement profond. La diminution de la consommation énergétique et le stockage du carbone dans les sols sont les deux grands axes principaux à travailler.

Cela fait quelques années que je m'exprime parfois avec force et passion sur l'efficacité de l'agriculture biologique sur la santé, l'eau, la biodiversité, les aspects sociaux. Être juge et partie n'est pas une bonne chose et j'ai dû manquer de crédibilité.

A ma grande joie, la cour des comptes sort le rapport sur l'agriculture biologique que je vous invite à lire. L'ensemble de ce rapport est clair : l'agriculture biologique est la plus efficace pour l'adaptation aux enjeux de demain, les financements ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées, et, l'illisibilité des labels dit « verts » sont bien moins exigeants et sont surtout peu efficaces sur de réels changements.

Chacun dans notre rôle nous devons faire en sorte de mettre en avant et soutenir l'agriculture bio par des actes clairs et durables. Vous, dirigeants politiques, vous avez un rôle important. Le levier de l'agriculture biologique est incontestablement le plus fort ; à vous de le saisir, de communiquer mais aussi et surtout de tenir dans le temps vos engagements.

AGIR VITE, FORT ET BIEN.



• Bio en Grand Est •

Bio en Grand Est - Site de Laxou
Siège Social
Les Provinces, espace Picardie
Entrée 1
54 520 LAXOU

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Laurent COUSIN
Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR
Crédit Photos : Bio en Grand Est, FNAB, L.Boise, SDEA
Impression : SharePrint
Publication gratuite
Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF
Numéro : 54 | Sept. 2022
ISSN : 2558-7668

LE SOUTIEN À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE INSUFFISANT

Au cours de la dernière décennie, l'agriculture biologique a connu un changement d'échelle, avec une augmentation entre 2010 et 2021 de la part du bio dans la surface agricole de 3 % à 10 % et une consommation bio multipliée par 3,5 sur cette période. Désormais, 19% des agriculteurs sont bio. Dans le rapport publié début d'été, la Cour des comptes, après une revue détaillée de la littérature scientifique, rappelle les bénéfices de l'agriculture bio notamment en termes de santé et d'environnement, et observe que le développement de l'agriculture biologique est le meilleur moyen de réussir la transition agro-environnementale et d'entraîner les exploitations agricoles dites conventionnelles vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Cependant, la politique de soutien à l'agriculture biologique reste insuffisante : depuis 2010, les programmes d'action successifs n'ont pas permis d'atteindre les objectifs de 15% des terres agricoles en bio et de 20% de bio dans les cantines publiques en 2022.

Pour contribuer à atteindre les nouveaux objectifs fixés par la France et l'Union européenne, la Cour des comptes formule 12 recommandations autour de 3 orientations.

Orientation n°1 : éclairer les citoyens et les consommateurs sur l'impact environnemental et sanitaire de la filière issue de l'agriculture biologique

1. Rehausser fortement le niveau d'exigence du cahier des charges applicable à la certification environnementale, notamment pour la mention Haute Valeur Environnementale (HVE) et proportionner le niveau des aides en fonction des bénéfices environnementaux des divers labels et certifications (2022, MAA).
2. Établir un plan interministériel de communication grand public sur les bénéfices de l'agriculture biologique, en s'appuyant sur des évaluations scientifiques de son impact sanitaire et environnemental (2023, MAA, MTE, MSS, MEN, MESRI).
3. Valoriser tous les bénéfices de l'agriculture biologique dans la méthode de calcul du futur affichage environnemental sur les produits alimentaires (2023, MAA, MTE).
4. Corriger et enrichir l'appareil statistique public, afin de mesurer l'atteinte des objectifs fixés en matière d'agriculture biologique et comparer les différents modes de production agricole (2023, MAA, MEFR, FranceAgriMer, ASP).
5. Adopter un dispositif interministériel de suivi permettant d'évaluer l'impact environnemental et de santé publique des mesures de la PAC mises en œuvre (2023, MAA, MTE).

Orientation n°2 : réorienter les soutiens publics à l'agriculture au profit de la filière bio

6. Pour la mise en œuvre de la future PAC, instaurer une rémunération pour services environnementaux de l'agriculture biologique dans le cadre de l'écorégime et renforcer les mesures agroenvironnementales et climatiques (Maec) (2022 ; MAA, MTE, MEFR).

7. Renforcer les moyens de la recherche et de l'innovation en agriculture biologique et en assurer la diffusion des résultats (2023, MAA, MTE, MEFR, MESRI).

8. Conforter le rôle de coordination de l'Institut technique de l'agriculture biologique (Itab), en renforçant ses moyens, notamment par une mobilisation financière sensiblement accrue des interprofessions agricoles (2023, MAA, MTE).
9. Conforter et élargir les missions de l'Agence Bio, et lui donner les moyens financiers et humains correspondants par une mobilisation financière sensiblement accrue des interprofessions agricoles et par l'accroissement des subventions pour charges de service public (2024, MAA, MTE, MEFR, MSS, MEN, MESRI).

Orientation n°3 : favoriser la création de valeur au sein de la filière issue de l'agriculture biologique

10. Appliquer rapidement à l'agriculture biologique la loi Egalim 2 et en particulier, inciter à la contractualisation entre producteurs, transformateurs et distributeurs (2022, MAA).
11. Pérenniser le Fonds Avenir Bio à hauteur d'au moins 15 M€ par an et examiner la création, auprès de BPI France, d'un fonds d'investissement pour les industries agroalimentaires bio et d'un accélérateur au profit des PME agroalimentaires biologiques (2023, MAA, MEFR).
12. Lancer, sous l'égide de France Stratégie, une mission prospective sur la contribution de l'agriculture biologique à l'autonomie agroalimentaire française et européenne, ainsi que sur les moyens de la renforcer (2022, France Stratégie, MAA, MTE, MEFR INRAE, Agence Bio)

Pour en savoir plus :

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-soutien-lagriculture-biologique>



BRÈVES

TEMPS FORTS POUR LA BIO À LA FOIRE DE CHÂLONS

Lors de ce rendez-vous incontournable de l'agriculture du 02 au 12 septembre 2022, les producteurs bio présenteront leurs produits, leurs pratiques et leurs ambitions pour construire une agriculture en mesure de répondre aux défis alimentaires et environnementaux à venir.

- Le lundi 05 septembre pour la Journée BIO de la Foire, Bio en Grand Est organise une conférence autour du thème : « **Marché bio, souveraineté alimentaire : mais que fait la France ?** ».
- Le mardi 06 septembre Bio en Grand Est au côté de la FR CUMA partenaire du projet présente la **plateforme LogiPRé «Le collectif au service de l'innovation post-récolte séchage dans les filières chanvre et PPAM»**.
- Le mercredi 07 septembre pour la Journée des Signes de Qualité et d'Origine, l'INAO aux côtés des professionnels informera le grand public sur **les signes d'identification de la qualité et de l'origine**. Les visiteurs découvriront les produits du Grand Est qui en bénéficient. Des dégustations ainsi que des jeux concours seront proposés aux visiteurs. A gagner : des paniers garnis ! Bio en Grand Est y représentera le label bio.
- Enfin le vendredi 09 septembre pour le **Speed dating installation**, les porteurs de projets pourront venir nous rencontrer pour découvrir le réseau des agriculteurs bio du Grand Est et échanger sur leur projet !



Sébastien DUSOIR
sebastien.dusoir@biograndest.org

BIO EN GRAND EST SE DÉPLACE EN BRETAGNE !

Le salon professionnel du réseau FNAB, La Terre est Notre Métier se déroule en Bretagne les 21 et 22 septembre à Retiers (35). Bio en Grand Est sera présent afin de présenter certains de ses projets.

Bio en Grand Est est investi dans de nombreux projets régionaux mais aussi nationaux. A ce titre, des salariés et des producteurs de Bio en Grand Est feront le déplacement cette année au salon La Terre est Notre Métier. Ainsi François MARCHAND et Yoan MICHAUD interviendront pour une conférence « Sols Bio Climat : stocker le carbone dans le sol en grandes cultures bio ». Aurélie PARANT-SONGY et Alexandre DORMOY présenteront le travail réalisé dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation sur le séchage lors d'une conférence : Innovations technique et logistique du séchage. Filières PPAM et chanvre.

La Terre est notre métier a lieu tous les deux ans, fin septembre à Retiers, en Ille-et-Vilaine. Salon des professionnels de la bio du réseau FNAB, il attire près de 150 exposants spécialisés dans les techniques et le développement des filières bio, qui viennent à la rencontre des producteurs et professionnels de l'agriculture biologique.

Le salon réunit pendant deux jours et en un même lieu, les professionnels de l'agriculture biologique. Machinisme, semences, techniques, accompagnement, opérateurs des filières biologiques, professionnels de la restauration collective : le salon réunit l'ensemble des acteurs de la filière biologique dans un esprit de développement durable et solidaire.

Animations, démonstrations, conférences. Chaque année, le salon propose un large panel d'animations.



Les conférences ne sont qu'une petite partie du programme du salon La Terre est Notre Métier. De nombreuses animations et démonstrations sont organisées autour de différents pôles.



Nadine PIBOULE
nadine.piboule@biograndest.org



LES VICTOIRES DE LA FNAB

Le réseau FNAB travaille à la défense des intérêts des producteurs bio. Cela se traduit notamment auprès des financeurs afin d'obtenir des aides cohérentes pour les producteurs bio et des soutiens aux produits bio. Sur ce premier trimestre 2023, les actions mises en oeuvre par la FNAB ont abouti à plusieurs victoires : crédit d'impôts bio, un éco-régime spécifique pour la bio, une campagne de communication pour relancer la consommation...

Négociation d'une campagne de communication pour relancer la consommation

*Rendez-vous sur agencebio.org

Revalorisation du crédit d'impôt*.

3500€ → 4500€

*à partir de 2023 et pour 3 ans

Création d'un 3ème niveau dans l'éco-régime, spécifique à la bio.

PLAN STRATEGIQUE NATIONAL

Montant d'aide à la bio 30€ supérieur au niveau 2 de l'ecorégime*

BIO	112€ /ha/an
HVE	82€ /ha/an
CERTIFICATION CE2+	50€ /ha/an

PLAN STRATEGIQUE NATIONAL

*Seule la 10€ demandée par le syndicat agricole

Obtention d'une aide supérieure /ha/an à celle prévue dans la première version du Plan Stratégique National

82€ /ha/an → 112€ /ha/an

PLAN STRATEGIQUE NATIONAL



BRÈVES

PARTENARIAT AVEC L'ALSACIENNE DE RESTAURATION

Le 8 juillet 2022 à la Maison de l'agriculture de Schiltigheim, s'est tenue la signature d'une convention de partenariat entre l'Alsacienne de restauration (groupe Elior), Bio en Grand Est, la Chambre d'Agriculture d'Alsace, l'Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace, et Alsace qualité, pour une durée de trois ans. Michel HORRENBERGER, maraîcher bio et Président de la coopérative Solibio a représenté Bio en Grand Est lors de cet événement.

L'objectif de cette convention ? Continuer à développer la consommation de produits bio locaux en Alsace. Ce partenariat permettra chaque année de fixer des objectifs et de suivre des indicateurs de développement d'approvisionnement auprès des producteurs et des coopératives de producteurs locaux et bio locaux. Ces indicateurs seront suivis par les cinq partenaires de la convention par un comité de pilotage annuel.

 Morgane FISCHER
morgane.fischer@biograndest.org



Michel HORRENBERGER, maraîcher bio et Président de la coopérative Solibio a représenté Bio en Grand Est lors de cet événement.



CLIMAT, LE RÉSEAU BIO EN GRAND EST SE MOBILISE

L'agriculture représente environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle nationale (17 % en Grand Est) et près de 70% des émissions de l'alimentation française. Mais elle fait également partie de la solution et les agriculteurs et agricultrices bio se mobilisent pour réduire encore plus l'impact climatique de leurs systèmes, tout en recherchant une meilleure résilience des fermes. Plus nous atténuerons le changement climatique, moins nous aurons à nous adapter.

Il existe plusieurs moyens de réduire notre impact sur le climat : émettre moins de gaz à effet de serre, consommer moins d'énergie, en produire des renouvelables, et stocker davantage de carbone. Sur ce dernier point, l'enjeu est avant tout de préserver l'existant c'est-à-dire ne plus déstocker en retournant les prairies ou en arrachant les arbres.

DERNIER RAPPORT DU GIEC : LES AGRICULTEURS DOIVENT ET PEUVENT AGIR !

Les 27 février et 4 avril 2022, le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) a publié les deuxième et troisième volets de son sixième rapport d'évaluation, venant compléter le premier volume publié en août 2021. Réchauffement climatique (+1,5°C dès 2030), hausse du niveau de la mer (+ 20 cm d'ici 2030, +1 m d'ici 2100), inquiétante hausse des émissions de méthane (+ 6% ces 10 dernières années et + 156 % depuis 1750), baisse de l'efficacité des puits de carbone, ce sixième rapport nous alerte et nous rappelle l'urgence d'agir. L'agriculture subit d'ores-et-déjà les effets du changement climatique (ex : perte de 9 à 10 % de la production totale de céréales entre 1981 et 2010) mais après la préservation des milieux naturels, le changement de pratiques en agriculture offre le second plus gros potentiel d'atténuation du changement climatique. Ainsi, le rapport indique que les pratiques agroécologiques, telles la diversification des cultures ou l'agriculture biologique, permettent non seulement d'atténuer le changement climatique mais aussi de s'adapter à ses conséquences.



Sans arbres dans les pâtures, les animaux souffrent lors des périodes de canicule.

Les règles du cahier des charges de l'AB (sur la non-consommation d'intrants chimiques de synthèse notamment), les démarches de progrès des producteurs bio (autonomie alimentaire, diversification, qualité du sol...), mais aussi une assiette alimentaire plus végétale, réduisant le gaspillage et s'appuyant sur des circuits de commercialisation de proximité, sont les ingrédients du « cocktail bio », complémentaires et indispensables, qui placent l'agriculture biologique comme une solution crédible dans la lutte contre les changements climatiques.

LABEL BAS CARBONE

La Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) est la feuille de route de la France pour réduire ses émissions

de GES et atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour l'agriculture il s'agit de réduire les émissions de 19% en 2030 et 46% en 2050, par rapport à 2015.

Le Label Bas Carbone est l'outil financier de la SNBC pour favoriser les projets de réduction des émissions de GES ou de stockage de carbone dans les sols et les arbres au-delà de la réglementation et de la pratique courante de l'activité. Ces projets sont financés par les acteurs privés ou publics qui achètent des « crédits carbone », leur permettant de se prévaloir de ces réductions d'émissions et d'afficher cette compensation. Le dispositif est cadré par des méthodes et des outils pour évaluer les gains de carbone et, s'il obtient la labellisation, le porteur pourra solliciter une vérification et une reconnaissance officielle des réductions d'émissions de gaz à effet de serre à la fin du projet (en général après 5 ans). Plus la marge de progrès est grande et mieux il pourra être rémunéré. Inversement, une ferme avec des pratiques déjà vertueuses sera faiblement rémunérée.

TOUR D'HORIZON DES PROJETS CLIMAT DE BIO EN GRAND EST :

LE PROJET EAU ET CLIMAT DE LA FNAB

« Respecter la vie, sous toutes ses formes, c'est dans nos gènes, l'équilibre est aujourd'hui rompu nous devons agir ! »
Christophe COTTEREAU, référent Climat à la commission environnement de la FNAB.

Bio en Grand Est participe, avec 5 autres groupements, à la réalisation du projet FNAB 2021-2022 qui comprend deux volets :

1. **Sensibilisation des agriculteurs** face aux enjeux du changement climatique, avec une page climat dédiée sur le site Produire bio qui comprendra un résumé des enjeux globaux, une extraction de plusieurs indicateurs agroclimatiques avec des explications des phénomènes et des répercussions sur l'agriculture locale, un guide des pratiques favorables au climat et à l'adaptation des fermes. Basé sur des témoignages de fermes Bio, ce guide vient illustrer et permet de mieux appréhender la faisabilité technique et la pertinence de différents parcours. Deux fermes du Grand Est y témoignent.

Arbres fruitiers plantés dans le parcours des volailles et panneaux photovoltaïques sur le toit du poulailler : 3 productions sur une même parcelle au GAEC du Vieux Moulin à Vallois (54)

2. **Accompagnement des fermes** avec un outil diagnostic Climat adapté aux spécificités des fermes Bio mis au point en partenariat avec Solagro. Il sera applicable à toutes les productions et facilitera l'analyse des systèmes sous l'angle de leur impact sur le climat pour identifier les voies permettant de réduire leur bilan carbone. Cet outil est actuellement en phase de test dans une dizaine de fermes dont trois en Grand Est.

Référente : Patricia HEUZE



KLIMACO : CONSTRUIRE ET ACCOMPAGNER LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE L'ÉLEVAGE DU RHIN SUPÉRIEUR

Bio en grand-Est est partenaire du projet Transfrontalier KLIMACO, engagé en 2021 et qui s'achèvera fin juin 2023. Il est co-financé par le Fonds européen de développement régional – FEDER. Ce projet, piloté par la Chambre d'agriculture d'Alsace, rassemble des partenaires français, allemands et suisses, sur le territoire du Rhin Supérieur.

Les objectifs de ce projet sont :

1. Identifier et analyser des stratégies d'adaptations au changement climatique ;
2. Construire une stratégie de recommandations d'évolution des modalités de production face au changement climatique ;
3. Diffuser les résultats du projet aux éleveurs.

Cinq groupes de travail thématiques ont été constitués : « Carbone » ; « Santé et bien-être » ; « Agroforesterie » ; « Energie » et « Fourrages », Bio en Grand-Est est investi sur les trois derniers groupes.

Le groupe « énergie » vise à aider les éleveurs dans

l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs systèmes. Des ateliers et des visites sont réalisés dans des fermes qui ont mis en œuvre des concepts innovants, tels que de petites installations de biogaz, des systèmes photovoltaïques, de récupération de chaleur et d'autoconsommation de l'énergie produite.

Le groupe « agroforesterie » a pour objectif d'enrichir les références, pour l'accompagnement des agriculteurs souhaitant intégrer l'agroforesterie sur leur ferme. Un réseau de collecte de données (température et humidité) a été mis en place dans des parcelles pour mesurer l'impact des arbres sur le microclimat à l'échelle des prairies.

Enfin le groupe Fourrages a tout particulièrement travaillé sur la thématique du Sorgho.

Info : www.agroécologie-rhin.eu

Référent : Joseph WEISBART

AUGMENTER LA RÉSILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE GRÂCE AUX SEMENCES PAYSANNES

Comme décrit à plusieurs reprises dans les Lettres AB, en particulier dans le dossier des Lettres AB 32, les semences paysannes ont de multiples atouts qui permettent d'augmenter la résilience des fermes bio, notamment dans un contexte de changement climatique. En effet, ces variétés paysannes conservent une diversité génétique qui leur confèrent une meilleure capacité d'adaptation au terroir et au climat que leurs cousines commerciales (Lavocat, 2015).

Convaincu de l'intérêt des semences paysannes, Bio en Grand Est continue son travail en Lorraine, en partenariat avec L'Or des Graines, et en Alsace, avec l'accompagnement d'un groupe pour structurer une filière et avec l'animation d'un GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) émergence intitulé « céréales bio anciennes en Alsace ». En particulier, Bio en Grand Est pilote un projet de développement des semences paysannes en Champagne-Ardenne et leurs valorisations par la filière en partenariat avec l'ARDEAR Grand Est et ESPOL, financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Sur la période décembre 2020 à juin 2023, ce projet comporte trois grands axes de travail :

1. Structurer une organisation collective de gestion des

semences paysannes,

2. Améliorer les connaissances autour des semences paysannes et partager ces connaissances,

3. Structurer des filières locales de valorisation des cultures issues des semences paysannes en Champagne-Ardenne. Dans l'axe 2, la tolérance de variétés paysannes face aux aléas climatiques sera tout particulièrement étudiée.

Référente : Aurélie PARANT-SONGY



Bio en Grand Est accompagne L'Or des Graines dans ses actions, comme pour la réalisation de plateforme de multiplicateur.

RÉSILIENCE DES SYSTÈMES GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES EN CHAMPAGNE ET EN MEUSE

Dans la lignée des projets initiés et pilotés par Bio en Grand Est, une candidature a été déposée dans le cadre de l'appel à projet « l'Agriculture s'adapte au changement climatique » proposé par l'Agence de l'eau Seine Normandie en septembre 2021.

Notre projet a reçu un avis favorable de la part des financeurs et a officiellement été lancé le 1er juillet 2022 avec l'organisation du premier comité de pilotage. D'une durée de 2 ans, cette étude vise à donner des éléments chiffrés et des retours d'expériences clairs aux polyculteurs biologiques recherchant toujours plus d'autonomie en matière de fertilisation et de fertilité des sols.

Pivot de la durabilité des fermes biologiques, la fertilité des sols peut être abordée sous plusieurs angles : réintroduction de petits ateliers d'élevage, implantation de couverts végétaux, agriculture biologique de conservation, culture et valorisation des légumineuses à destination de l'alimentation humaine et animale...

Autant de solutions permettant une plus grande résilience des fermes mais aussi le stockage de carbone dans les sols et des émissions de gaz à effet de serre amoindries.

L'étude démarrera par des essais techniques (couverts végétaux, réponses des cultures à différentes sources de matières organiques, cultures de légumineuses) et un travail d'enquête auprès des producteurs biologiques sera mené pour dresser une cartographie des pratiques en matière de fertilisation.

Les premiers résultats sont attendus pour l'hiver 2022/2023 : nous ne manquerons pas de les partager et de valoriser les retours d'expérience au travers d'articles, de fiches, de visites d'essais, de conférences et de Fermes Bio Ouvertes.

Référente : Pauline BOGE

PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

En 2022, une convention de partenariat a été signée entre Bio en Grand Est et la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises afin de travailler au développement de l'agriculture biologique sur le territoire mais aussi à la montée en compétence des agriculteurs biologiques notamment sur l'aspect climatique.

Est donc prévue en 2022 et 2023, la réalisation de diagnostics Dialecte sur le territoire de la Communauté de Communes avec le soutien financier de cette dernière. En effet, 80% du coût du diagnostic (sous réserve des minimis) peut être subventionné, facilitant grandement l'accès au diagnostic

à tous les agriculteurs bio du territoire quelques soit leur production. Une seule condition pour obtenir cette subvention : participer à une formation collective sous forme de réunion de restitution des résultats des diagnostics réalisés sur le territoire. Un travail individuel et collectif sera initié autour des pistes d'évolution des pratiques possibles pour améliorer le bilan carbone de ces fermes et baisser leur consommation d'énergie.

Référente : Amélie LENGRAND

PROGRAMME AGROÉCOLOGIE DU PAYS TERRES DE LORRAINE

Les communautés de communes et le Pays du territoire Terres de Lorraine (54) se sont engagés dans un Plan Climat mutualisé ainsi qu'un plan de transition agricole et alimentaire dont un des axes est le développement des pratiques d'agroécologie, en s'appuyant notamment sur l'agriculture biologique. Deux objectifs : augmenter le nombre de fermes en AB et intégrer les enjeux climat-carbone dans les pratiques des fermes Bio. Pour développer l'AB, des portes ouvertes et formations à l'AB seront co-organisées par Bio en Grand Est, GAB54 et la chambre d'agriculture. Pour intégrer les enjeux carbone-climat, Bio en Grand Est réalise des diagnostics Climat et des accompagnements Sol

Bio Climat. Il s'agit de mettre en place des pratiques limitant l'impact climatique de la ferme et stockant davantage de carbone dans les sols et de communiquer sur les démarches de ces fermes.

Référente : Patricia HEUZE

Réalisation du profil de sol chez Dominique BATTAGLIA à Noviant-aux-Prés



RÉSEAU DE FERMES BIO CLIMAT DU GRAND EST

Nous l'avons vu dans ce dossier, la réalisation d'un diagnostic est une clé d'entrée pour s'interroger sur les interactions entre sa ferme et le climat. C'est un socle pour identifier des marges de progrès de la ferme pour la rendre moins impactante et plus résiliente. C'est aussi une base de communication et de partage de réflexions au sein d'un même système de production.

Avec le soutien des agences de l'eau Rhin-Meuse et Seine-Normandie, nous accompagnons 20 fermes supplémentaires

en Grand Est pour qu'elles soient motrices sur les questions de réduction des GES, du stockage du carbone et de la fertilité des sols. C'est une démarche en 4 temps :

1. **Informers les agriculteurs** du territoire sur l'intérêt de la démarche et sélectionner les fermes du réseau grâce à un appel à candidature réalisé en avril dernier.
2. **Mesurer** via une analyse agronomique de sol et un diagnostic agro-écologique à l'échelle de la ferme.
3. **Tester un plan d'action** intégrant des pratiques de stockage du carbone et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (couverts végétaux, agroforesterie, apports de matières organiques...).
4. **Essaimer** en communiquant sur la démarche et donner envie à d'autres producteurs de s'engager dans la réduction de son bilan carbone tout en améliorant la fertilité de son sol.

Référent : Yoan MICHAUD



Journée technique chez François MARCHAND à Saulx-les-Champlon (55) pour un retour d'expériences sur les actions mises en place sur la ferme dans le cadre du projet Sol Bio Climat.

Pauline BOGE
pauline.boge@biograndest.org

Patricia HEUZE
patricia.heuze@biograndest.org

Amélie LENGRAND
amelie.lengrand@biograndest.org

Aurélien PARANT-SONGY
aurelie.songy@biograndest.org

Joseph WEISSBART
joseph.weissbart@biograndest.org



RENCONTRE AVEC MATHILDE CHRISTMANN ET FABIEN THUILLOT, GAEC FERME LES MESSICOLES, CÉRÉALIERES ET FLORICULTEURS BIO À SOMME-TOURBE (51)

Mathilde, quel est votre parcours avec Fabien ?

Nous nous sommes connus pendant nos études d'arts des jardins et avons ensuite créé nos entreprises dans cette branche d'activité avant de revenir dans le secteur en 2014 avec l'envie de nous installer sur une partie des terres familiales.

Au départ, le projet était principalement tourné vers la culture de plantes tinctoriales pour lier l'activité agricole à nos activités de paysagiste (pour Fabien) et de coloriste (pour Mathilde). A notre retour, nous avons pu visiter plusieurs fermes en grandes cultures bio et nous sommes rendus compte que les systèmes étaient aussi attrayants.

Nous avons donc passé nos BPREA et convertis 62 ha sur Somme-Tourbe dès 2018.

Justement, comment s'est passée votre installation ? Et pourquoi le bio ?

En faisant nos recherches sur les plantes tinctoriales et les PPAM, nous sommes tombés sur une ferme expérimentale en fleurs aux Etats-Unis qui nous a inspirés, Floret : les fleurs faisaient particulièrement écho avec nos activités précédentes et nous permettent d'exprimer une certaine créativité à l'échelle du jardin.

D'ailleurs, entre 2018 et 2021, le temps de la conversion et du démarrage de l'activité, nous avons mené les travaux de la ferme et la poursuite de nos activités respectives.

Puis l'an dernier, Fabien a pu s'installer grâce à l'aide de Terre de Liens et du Groupement Foncier Agricole Mutuel de la région de Sainte-Menehould qui nous ont permis d'obtenir 32 ha supplémentaires. C'est alors que le GAEC a été créé.

Enfin, le bio était pour nous une évidence car nous avons tous les deux des profils artistiques, soucieux de l'environnement, avec des pratiques respectueuses de la nature et de ses rythmes.

Comment fonctionne votre ferme et où vos productions sont-elles vendues ?

Côté fleurs, la quasi-intégralité des plants de fleurs sont produits sur la ferme.

En saison, je suis aidée par une personne à raison d'un



Mathilde CHRISTMANN et Fabien THUILLOT sur leur stand lors de Salon Bio et Nature du lac du Derr 2021.

jour par semaine car il est difficile de combiner production, vente, moisson, sans oublier notre fille de 4 ans !

Nous cultivons près de 100 espèces de fleurs, d'aromatiques mais aussi d'arbustes différents : une vraie mine en matière de biodiversité !

J'en fais des bouquets frais de mars à octobre puis les bouquets secs prennent le relais pendant la période hivernale.

Ils sont vendus en AMAP, en magasins bio et de producteurs sur Chalons et Reims, mais aussi en direct et auprès de fleuristes de la région.

Côté cultures, nous vendons à Probiolor, Luzeal et nous avons aussi la chance de bénéficier d'une belle collaboration entre producteurs bio du secteur ; nous procédons d'ailleurs régulièrement à des échanges : des fientes contre de la paille ou encore des mélanges type pois-triticales contre du digestat.

L'atelier fleurs nous permet de nous interroger et d'expérimenter en permanence sur la conduite à tenir sur l'atelier grandes cultures, que ce soit en matière de couverts, de fertilisation, de biodiversité... Et inversement : la fertilisation en grandes cultures, par exemple, nous permet de faire des choix différents sur notre petite surface.

Nous sommes vraiment ravis d'être adhérents chez Probiolor car il y a beaucoup de partage et d'échanges entre les producteurs. Nous sommes très attachés au principe de la coopération, surtout sur nos territoires où nous pouvons

vite nous retrouver seuls. Un agriculteur peut difficilement produire, vendre et encore moins structurer une filière seul. A plusieurs, des complémentarités peuvent se créer, nous pouvons partager des idées, du matériel, des compétences et bénéficier d'une belle énergie autour d'une production commune.

Quels sont vos futurs projets ?

Nous réfléchissons toujours aux plantes aromatiques et médicinales ainsi qu'aux tinctoriales. Nous avons une petite peupleraie que nous aimerions valoriser au travers d'espèces qui apprécient les terrains humides (reine des prés, consoude), notamment pour réaliser nos purins. Il y a aussi une roselière et nous aimerions produire nos paillis de roseaux pour la parcelle de fleurs.

Et dans la lignée des plantes qui aiment avoir les pieds dans l'eau, pourquoi pas du houblon !

Cet automne, nous allons planter quelques linéaires de haies avec le CIVAM de l'Oasis et Bio en Grand Est dans le cadre de Plantons des Haies. Nous en profiterons pour planter des essences intéressantes pour la coupe, enrichir encore un peu plus la variété végétale déjà présente sur la ferme et penser valorisation économique au-delà des avantages écosystémiques.

Un message en particulier sur la production de fleurs ?

La demande est là !

Je suis contactée par des fleuristes champardennais, mais aussi Lorrains et Alsaciens en recherche de fleurs locales et cultivées de manière respectueuse de l'environnement. Pour les fleurs aussi, l'idée du local fait son chemin du côté des consommateurs.

Il y a donc de la place mais dans l'idéal, et dans la lignée de nos souhaits de coopération, il faudrait se structurer, s'organiser entre producteurs et travailler ensemble en jouant sur les complémentarités de chacun (types de sol, surfaces, temps alloué à l'atelier...). Et pourquoi pas monter une association de type coopérative florale pour fédérer producteurs et fleuristes, et ainsi optimiser la logistique pour chacun.



Propos recueillis par
Pauline BOGE
pauline.boge@biograndest.org

Présentation de la ferme

SAU certifiée et en fin de conversion : 95ha

Conversion : début en 2018

Productions bio : Grandes cultures (luzerne, orge de printemps, seigle, grand épeautre, triticale/pois, triticale, lentilles, chanvre, trèfle blanc semence, sarrasin, avoine, tournesol, blé).

Production de fleurs sur ½ ha (1 ha à terme).

Débouchés : Probiolor, Luzeal et échanges avec des éleveurs locaux pour la partie céréales. AMAP, magasins bio et de producteurs sur Châlons en Champagne et Reims, boutiques d'artisans et fleuristes Rémois, Troyens et Chalonnais spécialisés dans les mariages.

UTH : Mathilde et Fabien + 1 personne, 1 jour par semaine en saison pour les fleurs.

Engagements : Fabien est administrateur au CIVAM de l'Oasis.



LES ARBRES ET ARBUSTES CHAMPÊTRES COMPAGNONS DE VOS CULTURES POUR LES APPORTS D'AZOTE...

Vous connaissiez déjà les plantes herbacées fixatrices d'azote : têtes de rotation faites de légumineuses, cultures intermédiaires pièges à nitrates... Mais que savez-vous des arbres et arbustes fixateurs d'azote ?

Intérêt des arbres et arbustes fixateurs d'azote - seuls ou en mélange - pour les apports d'azote, et plus encore...

Des apports d'azote intéressants ...

- Fixation et libération d'azote grâce aux essences fixatrices ou non : indirectement participantes à l'ameublissement du sol par l'explosion racinaire, elles démultiplient le taux de mycorhizes et la quantité de bactéries de la rhizosphère, dont azotobacter qui vit dans les sols poreux, riches et aérés.

On trouve alors :

- Les plantes pionnières qui s'installent rapidement : Eleagnus, Argousiers, Saules, Aulnes, Bouleaux, Sureaux
- Les plantes qui croissent à l'ombre des premières : viornes, bourdaines, noisetiers, frênes, érables, merisiers, chênes, hêtres.

- Fixation et libération d'azote grâce aux essences ligneuses fixatrices :

- Par nodules (racinaires) : symbioses avec des champignons Rhizobium ou avec des bactéries Frankia. Sous nos latitudes, ces arbustes fixateurs d'azote sont les suivants : genêts, ajoncs, cytises, baguenaudiers, chalefs, mais aussi les argousiers ou parmi les arbres : les aulnes glutineux, les bouleaux verruqueux ou bouleaux blanc
- Par endophytes foliaires (bactéries vivant à l'intérieur des tissus de la plante) : de plus en plus de plantes sont décrites comme dotées d'endophytes foliaires fixant le diazote atmosphérique : saules, peupliers, conifères pionniers.

... Et plus encore :

- Démultiplication du potentiel de production de matière humique
- Bioaccumulation (remontée des minéraux des couches profondes du sol en surface lors de la chute des feuilles)
- Accueil et hébergement de nombreux auxiliaires (le saule hébergerait jusqu'à 200 espèces différentes).
- Séquestration en quantité de carbone dans le sol
- Limitation des phénomènes d'érosion
- Ombrage, diminution de la force des vents, effet tampon sur les températures extrêmes et augmentation de l'hygrométrie

Des plantes dites « AFI » : Architectes, Fertilisantes et Ingénieuses

Ainsi, ces plantes portent aussi le nom d'« AFI », terme plus communément utilisé dans le jargon des compositeurs de jardins forêts, qui associent parfois dans le même trou de plantation un végétal AFI et un fruitier, comme le conseille Fabrice Desjours dans son ouvrage (cf. bibliographie). Certains arboriculteurs comme Stefan Sobkowiak, présent sur YouTube, les utilisent en association dans leur verger, seuls, ou pour faire grimper d'autres végétaux à leur pied (raisin, kiwi, concombre, pois ou haricots).



Ligne de fruitiers avec une haie champêtre périphérique chez un maraicher à Eguisheim (68).

Sous nos latitudes, Léa et Yves DARRICAU, auteurs de « la vigne et ses plantes compagnes » expliquent que c'est encore une option peu explorée que celle des apports d'azote par les arbres ou arbustes. L'emploi d'un arbre fixateur d'azote a cependant été pratiqué, et l'est encore, dans l'Amérique andine, où on témoigne de vignes qui grimpent sur deux arbres bien sélectionnés et aux apports intéressants.

Alors, motivés par ces complices écologiques ?



Emilie POQUET
emilie.poquet@biograndest.org

Sources de l'article :

- Léa et Yves DARRICAU – la vigne et ses plantes compagnes – Histoire et avenir d'un compagnonnage végétal – Editions Rouergue
- Fabrice DESJOURS – Jardins-Forêts, un nouvel art de vivre et de produire – Editions Terran
- Les fermes Miracles, un verger commercial en permaculture de 5 acres dans le sud du Québec : https://www.youtube.com/watch?v=_WxhbDDItJc

EXPÉRIMENTER LE TRAVAIL EN COMMUN AVANT DE S'ASSOCIER

Expérimenter le travail en commun avant de s'associer en passant par une phase de test, c'est le projet inédit de Jean WAGNER et Daniel FLEITH, maraîchers bio à Eguisheim accompagnés par les Espaces Tests Bio en Grand Est.

Depuis le début de l'été, Jean n'est plus seul à prendre les décisions sur son exploitation, « Légumes des Jours ». Ce maraîcher, lui-même passé par une phase de test avant de s'installer, mène sa barque seul depuis 2019. Quelques années plus tôt, il apprend que sa famille possède quelques hectares dans la région, et décide de se lancer dans une reconversion pour devenir maraîcher. L'espace-test lui permet alors de construire progressivement son activité, en bénéficiant de l'accompagnement des Espaces Tests Bio en Grand Est.

Daniel, lui, comme beaucoup de jeunes qui souhaite se lancer dans l'aventure agricole, ne trouve pas de terre pour s'installer. Les deux hommes se rencontrent au sein du réseau Maraîchage Sol Vivant, et l'idée de s'associer germe. Le projet pour Jean : partager le travail, diversifier sa production pour être moins dépendant de l'achat-revente et trouver un partenaire avec qui avancer. « *J'ai toujours été très intéressé par les projets agricoles collectifs. J'ai eu la chance d'hériter de ce terrain où j'accueille régulièrement stagiaires et chantiers participatifs. Avec Daniel, j'espère partager le travail, mais aussi des idées et du temps pour les mettre en œuvre.* »

Le dispositif des Espaces-Tests Bio en Grand Est se mobilise alors pour créer les conditions idéales à leur projet commun. Avec l'aide d'un médiateur, sont discutés les valeurs et visions de chacun, mais aussi plus concrètement la répartition du travail, des charges, des investissements à venir... Une convention de partenariat vient asseoir les modalités du test, que Jean et Daniel ont voulu équitables : les décisions sont prises en commun, d'égal à égal et sans lien de subordination, malgré la plus grande expérience de Jean. La Coopérative d'Activités et d'Emploi Antigone « prête » à Daniel un numéro de SIRET, et l'outil pour qu'il soit autonome dans son activité. Daniel est aussi libre de développer d'autres marchés et une partie du terrain est mise à sa disposition. Le bilan de Daniel après 2 mois de partenariat ?

« *J'ai décidé de poser ma brouette chez [Jean] avec 2 objectifs : développer mes compétences et évaluer la faisabilité d'une future association avec Jean. Aujourd'hui l'espace test me permet d'être pleinement sur ce chemin dans un cadre sécurisé. Tous les lundis nous évaluons les tâches à effectuer à court et moyen terme avec un objectif commun, celui d'assurer la production pour 5 marchés par semaine. J'ai une liberté totale sur le choix des itinéraires de culture [...]. Cela laisse la place à la créativité, au test de ses limites, à l'évaluation de la cohérence économique et à l'échange avec le chef d'exploitation.* »

Les futurs associés ont deux ans pour expérimenter, discuter, ajuster et trouver leur équilibre. Rendez-vous donc en 2024 !



Kim STOECKEL
kim.stoeckel@biograndest.org

BRÈVES

EN ALSACE, LA PLACE DE L'ARBRE DANS LA VIGNE AU CENTRE DES RÉFLEXIONS

Directeur d'arbre et paysage 32 et engagé depuis plusieurs années dans l'agroécologie, Alain CANET était l'invité de VinBiodiv, projet transfrontalier porté par Bio en Grand Est en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges qui met en place des actions dans le vignoble pour le développement de la biodiversité.

Nous étions une soixantaine à Colmar à écouter et débattre autour de l'agroécologie. Comme l'a dit le professionnel « La biodiversité, elle se produit, elle ne se protège pas. Elle représente le moteur de la productivité en agriculture ». L'après-midi, le groupe s'est retrouvé à Ammerschwihr pour découvrir le travail de plantation porté par deux domaines locaux, les Funambules et Geschikt.

« Ici vous cultivez l'avenir » nous dit-il en guise de conclusion.

Plus d'information :

<https://agroecologie-rhin.eu/vinbiodiv/>

VinBiodiv est soutenu par le programme Interreg V, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la Région Grand Est, le canton de Bâle-Campagne, le canton d'Argovie et la Confédération suisse.



BRÈVES

LE PROJET NATIONAL I3D PPAM FINALISÉ

Le projet I3D PPAM, « Installation, Diversification et Développement de la Demande en PPAM bio », porté par Bio Nouvelle-Aquitaine et financé par France Agrimer, a permis d'élaborer des outils pour les porteurs de projets d'installation ou de diversification en PPAM bio, ainsi qu'une méthode de caractérisation de la demande en PPAM bio.

Un arbre à la décision permettant de guider les porteurs de projet dans les différentes étapes de création d'un atelier de PPAM bio constitue le premier outil mis au point dans le cadre de ce projet. Il renvoie, pour chaque étape, vers des fiches informatives détaillées.

Pour en savoir plus :

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/le-projet-national-i3d-ppam-finalise/>

TOASTAGE : 2 TOURNÉES PRÉVUES

2 tournées de toastage sont prévues cet automne-hiver 2022-2023 en Lorraine.

Le toasteur mobile qui a pour capacité de toaster 2t/h de la Cuma Terr'eau montera une dernière fois en Lorraine du 4 au 31 octobre. Il reste encore quelques créneaux pour cette tournée, n'hésitez pas à contacter : Emeline DROUVILLE (emeline.drouville@cuma.fr / 07.71.35.20.51). Le toasteur avec une capacité de tonnages de 5t/h de la Cuma ALT est commandé et son arrivée est prévue courant janvier, la seconde tournée pour tester l'outil sur vos fermes aura lieu dès son arrivée sans quantité limitée de tonnages.



Julia SICARD
julia.sicard@biograndest.org

DES HUILES ESSENTIELLES POUR « SOIGNER » LES CAPTAGES D'EAU POTABLE DÉGRADÉS

Bio en Grand Est travaille en partenariat étroit avec le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) Alsace-Moselle pour structurer des filières biologiques dans le Bas-Rhin, voire dans l'ensemble de l'Alsace. En mai dernier, le SDEA, Bio en Grand Est et une entreprise de production/distribution d'huiles essentielles ont déposé un projet de « Développement de surfaces de Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales en Alsace pour la production d'huiles essentielles », dans le cadre du dispositif de soutien « AMI filières favorables à la protection de l'eau » proposé par la Région Grand Est et les agences de l'eau Rhin-Meuse et Seine-Normandie. Ce projet a reçu une réponse favorable au cours de l'été et sera mené entre 2022 et 2024.

L'opérateur de filière concerné, localisé dans le sud de la France, produit déjà depuis de nombreuses années des huiles essentielles, bio et non bio, à partir de leur propre domaine d'environ 200 ha, mais aussi en contrat avec des producteurs ailleurs en France, pour environ 200 ha supplémentaires.

Le projet vise à mobiliser des producteurs alsaciens, prioritairement localisés dans des zones à enjeu eau, pour planter camomille, livèche, menthe, carotte, angélique, lavande et lavandin. L'objectif est d'atteindre 40 ha dès 2022, 110 ha en 2023 et 300 ha à échéance 5 ans, dont 25 à 30% en bio. Dans un premier temps, la distillation restera localisée dans le sud de la France ; dans un second temps, un outil de distillerie mobile pourrait être testé en Alsace, en préfiguration d'une distillerie fixe si la filière s'implante bien. La surface minimale d'implantation sera de 4 ha par exploitation.

Les 35 producteurs de PPAM bio en Alsace fin 2020 ont des systèmes très diversifiés, souvent mêlés à une production maraîchère ou associés à de la cueillette, et vendent en direct avec parfois une transformation à la ferme. Il y a donc encore peu d'expérience de filière longue en PPAM bio en Alsace.



Hélène CLERC
helene.clerc@biograndest.org



Chantier d'implantation de camomille bio chez un producteur en centre Alsace en aout 2022

TOUTES LES ANNONCES SONT DISPONIBLES SUR :
WWW.AGRIBIOLIEN.FR

Connectez vous grâce à vos identifiants pour la notification à l'Agence Bio. Pour les non-producteurs, il vous suffit de créer un compte directement sur le site.

Agribiolien est une plateforme de petites annonces en ligne uniquement dédiée aux agriculteurs biologiques et en conversion. La plus-value d'Agribiolien réside dans l'assurance que les usagers du site aient un certificat bio à jour. Pour ce faire, le site est relié au portail de l'Agence Bio.

L'interface permet d'effectuer des recherches par catégorie et sous-catégorie et par secteur géographique. Il est également possible de mettre en place un système d'alerte mail pour être prévenu des nouvelles annonces disponibles. Les agriculteurs et agricultrices qui déposent leurs annonces se connectent avec leur accès fournis par l'Agence bio lors de leur certification.



Retrouvez ci-dessous quelques annonces disponibles en Grand Est sur Agribiolien au moment de l'édition de ce numéro. Le détail est disponible sur le site www.agribiolien.fr pour nos adhérents.

ANIMAUX

CHERCHE. Broutardes broutards et genisses bio, race charolaise et limousine..

Localisation : Vosges

VEND. Troupeau de 10 mères + 1 taureau soit 20 bovins au total. vaches allaitantes de race Vosgienne, et certaines croisées Highland Cattle, certifiée AB, indemne IBR.

Vente intégral du troupeau : 20 000 € HT. Aucune vente de lot.

Localisation : Vosges

VEND. 3 génisses et 3 jeunes vaches Aubracs bio, bon caractère.

Localisation : Ardennes

VEND. Génisses pleines de race montbéliarde de 30 à 36 mois. Vêlage été et automne 2022.

Localisation : Ardennes

VEND. 3 jeunes reproducteurs limousins, aptes à la saillie, nés sans cornes. Bio.

Localisation : Moselle

CHERCHE. Un bouc alpin ou poitevin de 2-3 ans pour mettre avec mes laitières mi septembre. Bouc issu d'insémination, de préférence, pour améliorer les taux.

Localisation : Haute Marne

FOURRAGES

VEND. 20 tonnes regain bio, récolte 2021. 200€/T

Localisation : Vosges

VEND. Luzerne bio enrubanné 2021.

Localisation : Bas-Rhin

VEND. Paille bio en bottes rectangulaires de 420 kg.

Localisation : Aube

VEND. 205 T de paille d'avoine bio. Balles carrées.

Localisation : Meuse

FONCIER ET FERMES

A transmettre à Broussy le Grand (51).

Exploitation, créée en 1954, cherche un ou plusieurs repreneur(s) en prévision du départ de l'exploitant actuel.

L'environnement autour de la ferme est agréable et les possibilités de reprise sont multiples : plusieurs lots peuvent être délimités et plusieurs projets pourraient coexister : maraichage bio, grandes cultures, transformation... le tout avec possibilité de logement sur place !

L'exploitant souhaite prendre sa retraite au plus vite, mais désire accompagner la transition du futur exploitant et transmettre le savoir-faire qu'il a acquis tout au long de sa vie. La proximité avec la région parisienne offre des possibilités de débouchés en AMAP.

Pour en savoir plus :

Marianne NAMUR, Bio en grand Est :
marianne.namur@biograndest.org
07 77 31 03 85



LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Visite d'essais

Tournesol bio

Jeudi 1^{er} sept.

Lieu : LUDES (51)

Contact : Aurélie PARANT-SONGY : aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68

Conférence

Présentation de la plateforme LogiPRé – « Le collectif au service de l'innovation post-récolte séchage dans les filières chanvre et PPAM »

Mardi 6 septembre - 17 h 00 min à 18 h 30 min

Lieu : Foire de CHÂLONS EN CHAMPAGNE (51), Hall 4 – emplacement P444

Contact : Aurélie PARANT-SONGY : aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68

Formation

Découverte de l'agriculture biologique en grandes cultures

Jeudi 8 septembre

Lieu : CHÂLONS EN CHAMPAGNE (51)

Contact : Marianne NAMUR : marianne.namur@biograndest.org / 07 77 31 03 85

Formation

Les arbres fourragers : une ressource complémentaire pour l'alimentation des troupeaux en AB

Mardi 13 septembre

Lieu : LANDAVILLE (88)

Contact : Julia SICARD : julia.sicard@biograndest.org / 06 52 69 13 89

LES RENDEZ-VOUS INSTALLATION

Rencontre

Speed dating installation

Vendredi 09 septembre

Lieu : Foire de CHÂLONS EN CHAMPAGNE (51)

Contact : Pauline BOGE, pauline.boge@biograndest.org / 06 66 64 49 10

Réunion d'information

Le dispositif espace-test pour se lancer en agriculture

Lundi 10 octobre à 18h

Lieu : à définir en Alsace

Contact : Kim STOECKEL : kim.stoeckel@biograndest.org / 06 41 98 70 09

LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

Foire de Châlons

La bio du Grand Est à la journée des produits sous SIQO

Mercredi 7 septembre - 17 h 00 min à 18 h 30 min

Lieu : Foire de Châlons en Champagne (51)

Contact : Sébastien DUSOIR : sebastien.dusoir@biograndest.org / 03 26 64 90 29

Ferme Ouverte

fête de la Bio et de l'agriculture paysanne

Dimanche 18 septembre

Lieu : VATIMONT (57)

Contact : Patricia HEUZE : patricia.heuze@biograndest.org / 07 81 49 19 61

Marché festif

Marché de producteurs Bio-Waldo

2 octobre

Lieu : WALDOLWISHEIM (67)

Contact : Chloé SCHNELLER : chloe.schneller@biograndest.org / 06 66 71 42 62

Fête

Rendez-vous des vignerons bio d'Alsace 2022

Dimanche 16 octobre

Lieu : ORSCHWIHR (68)

Contact : Lucie PIERRE : lucie.pierre@biograndest.org / 06 41 56 94 56

LES RENDEZ-VOUS DU RÉSEAU

Assemblée Générale de Bio de Meurthe-et-Moselle

Jeudi 15 septembre

Lieu : LAY SAINT RÉMY (54)

Contact : Mathilde CORFU : gab54@biograndest.org / 07 69 27 03 91

Assemblée Générale de Bio de l'Aube

Mardi 20 septembre

Lieu : CUNFIN (10)

Contact : Pauline BOGE : gab10@biograndest.org / 06 66 64 49 10

Conférence de Bio en Grand Est à la :



« MARCHÉ BIO, SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : MAIS QUE FAIT LA FRANCE ? »

LUNDI 05 SEPTEMBRE 2022 À 10H30

FOIRE DE CHÂLONS - SALLE CHARDONNAY



Conférence avec :

- Philippe CAMBURET, Président de la FNAB
- Philippe HENRY, Vice-Président de l'Agence Bio
- Philippe BERNARD, Directeur de l'offre de Biocoop France
- Laurent COUSIN, Président de Bio en Grand Est
- Laurent ROUYER, Secrétaire-Adjoint de la CRAGE Grand Est, Président de la Chambre d'Agriculture 54
- Thierry MOUROT, Vice-président de la FDSEA 88
- Gérard CLEMENT, Président d'Unebio Centre Est
- Thierry REMY, adhérent référent de Biolait

Débat animé par Léo TYBURCE, directeur Filières et territoires de Bio en Grand Est.

- Débat filmé pour rediffusion -